

Zeitschrift: Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement =
Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire =
Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio

Band: 118 (2020)

Heft: 4

Artikel: Murs en pierres sèches : préservation d'un patrimoine universel

Autor: Maret, Laurent / Zufferey, Anaïs

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-905941>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Murs en pierres sèches: Préservation d'un patrimoine universel

A la suite d'une première étude réalisée par le bureau SEREC en 2001, intitulée «Sauvegarde des murs en pierres sèches et du vignoble en terrasses valaisan», mandatée par le Service de l'agriculture du canton du Valais, des mesures concrètes visant le maintien des infrastructures du vignoble ont été mises en oeuvre. L'inscription récente de l'art de la construction des murs en pierres sèches au patrimoine immatériel de l'UNESCO et les projets en cours confirment le bien-fondé de la direction choisie. Sans un soutien de la Confédération, du Fonds suisse pour le paysage, du Canton et l'implication des acteurs locaux (vignerons et communes), ces réalisations ne pourraient pas se concrétiser.

Seit einer ersten Studie der Association suisse pour le service aux régions et communes (SEREC) im Jahr 2001 mit dem Titel «Sauvegarde des murs en pierres sèches et du vignoble en terrasses valaisan» (Erhalt der Trockenmauern und terrassierten Rebberge im Wallis), die im Auftrag des Landwirtschaftsamtes des Kantons Wallis durchgeführt wurde, konnten konkrete Massnahmen zur Erhaltung der Infrastruktur der Weinberge umgesetzt werden. Die Tatsache, dass die Kunst des Trockenmauerbaus kürzlich in die Liste des Immateriellen Kulturerbes der UNESCO aufgenommen wurde und auch die laufenden Projekte sprechen für die eingeschlagene Richtung. Ohne die Unterstützung des Bundes, des Fonds Landschaft Schweiz und des Kantons sowie ohne die Einbindung lokaler Akteure (Winzer und Gemeinden) könnten diese Projekte nicht umgesetzt werden.

Dopo un primo studio sulla salvaguardia dei muri a secco e dei vigneti terrazzati vallesani, realizzato nel 2001 dalla SEREC Sagl su mandato del servizio dell'agricoltura del Cantone del Vallese, sono stati attuati provvedimenti concreti per il mantenimento delle infrastrutture dei vigneti. La recente iscrizione nel patrimonio immateriale dell'UNESCO dell'arte di costruire i muri a secco e i progetti in corso di realizzazione in questo ambito confermano e dimostrano la fondatezza della via intrapresa. Senza il sostegno della Confederazione, del Fondo Svizzero per il Paesaggio, del Cantone e il coinvolgimento degli attori locali (i viticoltori e i Comuni), non sarebbe possibile concretizzare questi progetti.

L. Maret, A. Zufferey

Le vignoble en terrasses est lié à la fierté, à la passion, à l'histoire et au patrimoine du Valaisan. Les murs qui le caractérisent sont érigés depuis le XII^{ème} siècle par les mains expertes des bâtisseurs et des vignerons, à la sueur de leurs fronts.

Le Valais compte 3000 kilomètres de murs, pour une surface cultivable de 1500 hectares, soit le tiers de l'ensemble du vignoble. Le microclimat généré par les

terrasses et leurs murs contribue à une maturation parfaite des raisins, permettant de produire des crus primés au niveau mondial. Les spécificités de ce vignoble, liées notamment au terroir, garantissent également une riche diversité de cépages.

Cette configuration hors norme représente cependant un immense défi. L'exploitation des vignes situées sur les terrasses est souvent qualifiée d'héroïque. En effet, elles sont difficilement mécanisables et nécessitent un soin minutieux de

la part du vigneron, plant par plant. Ce travail d'orfèvre est certes revalorisé par la qualité des crus, mais les coûts liés à la gestion des infrastructures, notamment des murs, sont difficilement supportables.

Maintien du vignoble en terrasses

Le vignoble en terrasses remplit des fonctions qui dépassent l'intérêt individuel. L'image liée à ce paysage d'exception, la sécurité contre les dangers naturels garantie par le maintien de la stabilité du coteau, la gestion de l'évacuation des eaux de ruissellement, la préservation de la biodiversité et le maintien d'un patrimoine socio-culturel construit depuis le XII^{ème} siècle démontrent l'intérêt public de ces infrastructures. Dernièrement, c'est l'art même de la construction des murs en pierres sèches, qui a été inscrit au patrimoine immatériel de l'UNESCO.

Dix projets sont actuellement en cours de réalisation au niveau du canton et trois sont en phase d'étude. Ils portent sur près de 900 hectares de vignes, pour un volume de travaux estimé à 100 millions de francs. Ce montant comprend les investissements liés aux différentes infrastructures du vignoble, comme l'irrigation, l'amélioration des accès et l'évacuation des eaux. Une démarche collective est opérée dans tous les cas. Les projets sont portés par des syndicats d'améliorations foncières ou des collectivités publiques. Les limites communales définissant les périmètres des projets.

L'inventaire des murs se veut simple et ciblé, en fonction des périmètres à remettre en état. Une classification de l'état de dégradation est effectuée et permet d'identifier les propriétaires concernés, d'établir les demandes d'offres pour les travaux et de coordonner la réalisation des chantiers avec l'assainissement des infrastructures d'irrigation, d'accès et/ou d'évacuation des eaux. Les contributions sont définies forfaitairement, en fonction de la hauteur des murs. Pour une hauteur inférieure à 1.5 mètre, les coûts admis sont de fr. 600.-/m² hors taxe; pour une hauteur supérieure à 1.5 mètre, les coûts

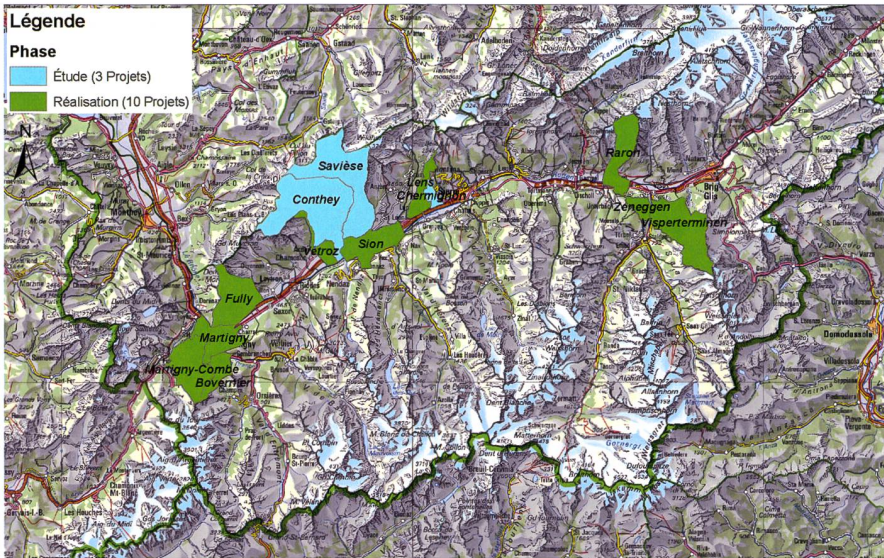


Fig. 1: Projets en cours.

admis sont de fr. 900.–/m² hors taxe. Déduction faite des contributions, le propriétaire concerné aura à sa charge en moyenne près de fr. 200 à 300.–/m² à financer. Des contributions de l'Office fédéral de l'agriculture, du canton, des communes concernées ainsi que du Fonds suisse pour le paysage peuvent être allouées pour soutenir ces travaux. Une journée de la pierre sèche a été organisée le vendredi 8 novembre 2019 à Châteauneuf, par le Service de l'agriculture du canton du Valais, en collaboration avec la Fédération Suisse des maçons de pierre sèche. Elle permettra de mettre en évidence les réalisations effectuées et de développer des thématiques spécifiques liées à la pierre sèche.

Intempéries de janvier 2018, l'union fait la force

En janvier 2018, deux épisodes de fortes intempéries ont causé d'importants dégâts dans le vignoble en terrasses valaisan. Des effondrements de murs et d'accès agricoles ont été constatés sur plus de trente communes. Les coûts des travaux ont été répartis entre la Confédération, le Canton, les communes et les propriétaires concernés. En mars 2018, le Grand Conseil valaisan a accepté un crédit-cadre en faveur de la remise en état des infrastructures agricoles et des terres culti-

vées affectées par ces intempéries, portant sur un volume total d'investissement de 13.2 millions de francs. Du côté de Sion, une cinquantaine de murs ont été touchés, représentant une surface totale d'environ 1000 mètres carrés de murs. Les coûts totaux des dommages sont estimés à 1,6 million de francs. La commune de Sion, porteuse du projet de réfection, a mandaté un bureau d'ingénieurs pour évaluer le coût et les mesures à prendre. A Martigny et Martigny-Combe, ce sont environ 700 mètres carrés de murs qui

ont été touchés. Deux coulées de boue ont endommagé près de 4000 mètres carrés de vigne. «*Au moment de constater les dégâts des intempéries, c'était une chance d'avoir un syndicat pour notre région. Il était plus facile de négocier avec l'Office des améliorations structurelles*» explique la viticultrice Sarah Besse, présidente du Syndicat pour le maintien du vignoble en terrasses sur ces deux communes. Ce dernier a mandaté un bureau de géomètre, qui a effectué un rapport détaillé des dégâts pour connaître les périmètres de sinistre et savoir comment intervenir sur les murs endommagés. «*Quelques personnes ont essayé de se faire indemniser des murs tombés avant les intempéries. Nous avons donc dû vérifier que les demandes de subventions étaient justifiées*» ajoute-t-elle. Pour elle, comme pour beaucoup de vigneron valaisans, les murs en pierres sèches constituent un patrimoine à sauvegarder. Sa cave familiale emploie huit ouvriers à l'année, qui ont appris à entretenir les murs de vigne. «*C'est important de tenir un suivi de nos murs. Depuis le début des années 2000, tous nos murs sont en pierres sèches. Rien qu'en 2018, nous avons rénové 400 mètres carrés de murs, soit parce qu'ils étaient touchés par les intempéries, soit en raison de leur ancienneté.*»

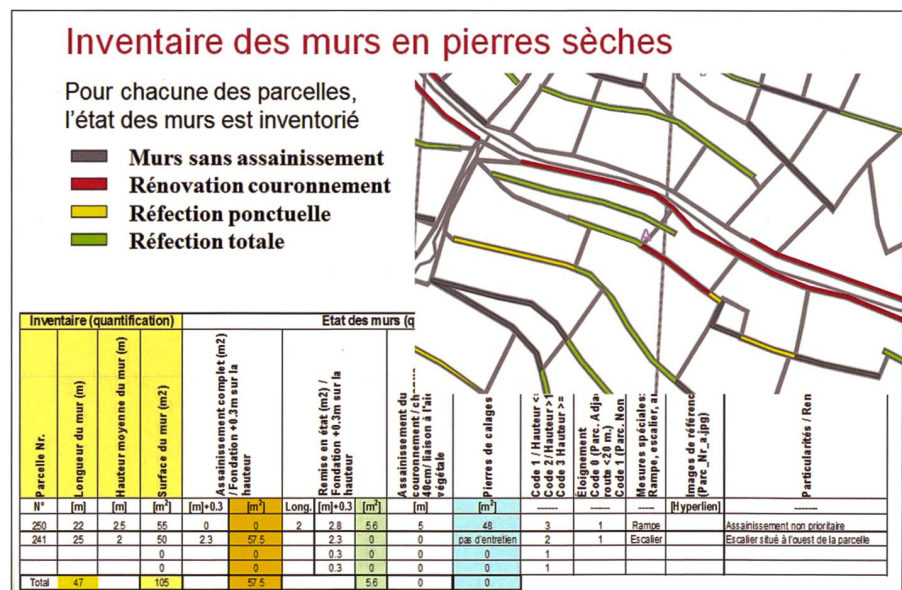


Fig. 2: Inventaire.



Fig. 3: Exemples de réalisation (après et avant travaux).

Patrimoine immatériel de l'UNESCO

Le 28 novembre dernier, l'art de la construction de murs en pierres sèches a été reconnu comme patrimoine immatériel de l'UNESCO. Les pays prenant part

à ce projet sont la Grèce, Chypre, la France, l'Italie, l'Espagne, la Croatie, la Slovénie, la Bulgarie et la Suisse. En Valais, ce patrimoine séculaire est garanti par plusieurs institutions, comme l'Ecole d'agriculture du Valais (EAV) à Châteauneuf (Sion) et l'Association Valai-

sanne des Entrepreneurs (AVE). Depuis 2004, l'Ecole d'agriculture propose chaque année une série de cours de plusieurs jours consacrés à ces murs. Le public, autant des vignerons que des particuliers, apprend à les construire et à les entretenir.

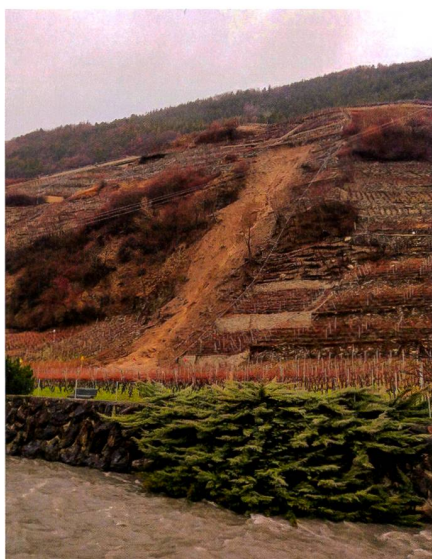


Fig. 4: Dans la région de Martigny et Martigny-Combe, des ravines ont emporté sur leur passage des murs en pierres sèches, des ceps et charrié énormément de terre.



Fig. 5: Cours de formation à Châteauneuf. Martin Lutz enseigne sur le terrain les bons gestes pour construire un mur.

Cette démarche s'inscrit dans le programme «Hercule», conçu à l'échelle européenne pour sauvegarder ce savoir-faire. Pour Martin Lutz, ingénieur agronome et chargé de ces cours, il est essentiel que la relève apprenne à entretenir ces murs: «Je pense que les cours pour les élèves viticulteurs et cavistes à l'EAV sont très importants, parce que ces jeunes seront confrontés à cette thématique au cours de leur emploi, ou déjà pendant leur apprentissage. Grâce à une formation de cinq jours intensifs, je peux

leur apprendre les aspects théoriques, techniques. J'espère leur donner l'envie de continuer cette pratique qui représente un retour à leurs racines».

En 2012, le Musée du Vin du Valais a consacré un ouvrage pluridisciplinaire à cette tradition, intitulé « Murs de pierres, Murs de vignes » (éditions infolio). Il démontre l'importance de ce savoir-faire en Valais et sa longue histoire. Un nouveau cahier technique SIA (Société Suisse des Ingénieurs et Architectes) concernant la construction et la maintenance d'ou-

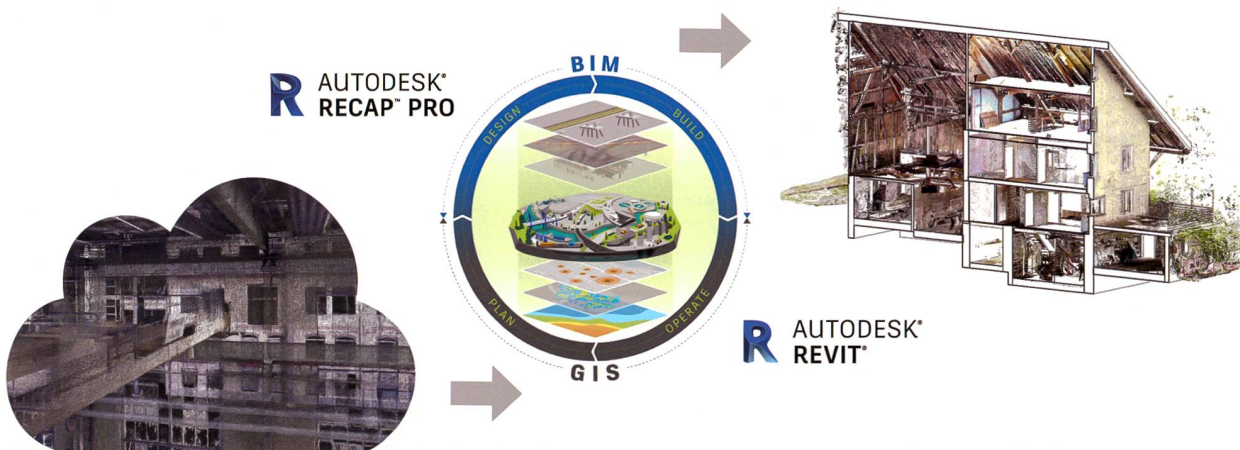
vrages en pierres sèches devrait bientôt être édité.

Laurent Maret
Anaïs Zufferey
Service de l'agriculture Valais
Avenue Maurice-Troillet 260
CH-1950 Sion
laurent.maret@admin.vs.ch
anaïs.zufferey@admin.vs.ch

GEOBOX Schulungsangebot Von der Punktwolke in die Autodesk AEC Collection

GEO BOX

AUTODESK.
Reseller



geobox.ch

 GEOBOX AG
@geoboxag